

côte-nord gaspésie bas saint-laurent le grand-portage
l'est du québec

E. Q.

dans nos régions

Un pique-nique peu ordinaire à Sept-Iles

Un "pique-nique de la protestation" se tiendra lundi prochain à midi, en face de l'hôtel de ville de Sept-Iles pour manifester contre la décision des autorités municipales de supprimer la période des questions des citoyens et des journalistes, de la télédiffusion des assemblées. Les membres du Cercle de presse de Sept-Iles Inc. réunis en assemblée générale ont opté pour ce moyen d'action et de sensibilisation, forts de l'appui obtenu jusqu'ici de plusieurs groupes et individus de la région. Des syndicats, l'Action démocratique de Sept-Iles et le député Denis Perron se sont élevés contre cette attitude du conseil municipal; le Cercle de presse compte bien que ces dénonciations se concrétisent par une participation populaire au pique-nique de lundi. Le ralliement est prévu pour midi, chacun apportant son lunch, et une manifestation doit avoir lieu à 13 heures, soit avant la séance régulière du conseil municipal. S'il pleuvait, la manifestation aurait lieu quand même à l'ombre parfois romantique des parapluies...

Remis en octobre

Les assises prévues pour cette semaine au palais de justice de Sept-Iles ont été reportées à l'automne à une date que fixera le ministère de la Justice, en octobre, vraisemblablement. Dans ces causes figurent les poursuites contre les conseillers municipaux Claude St-Pierre et Alban Blanchard, accusés de tentative de fraude, de fabrication et d'usage de faux documents lors de l'affaire des comptes de dépenses à la suite du congrès de l'Union des municipalités en octobre 75, à Québec.

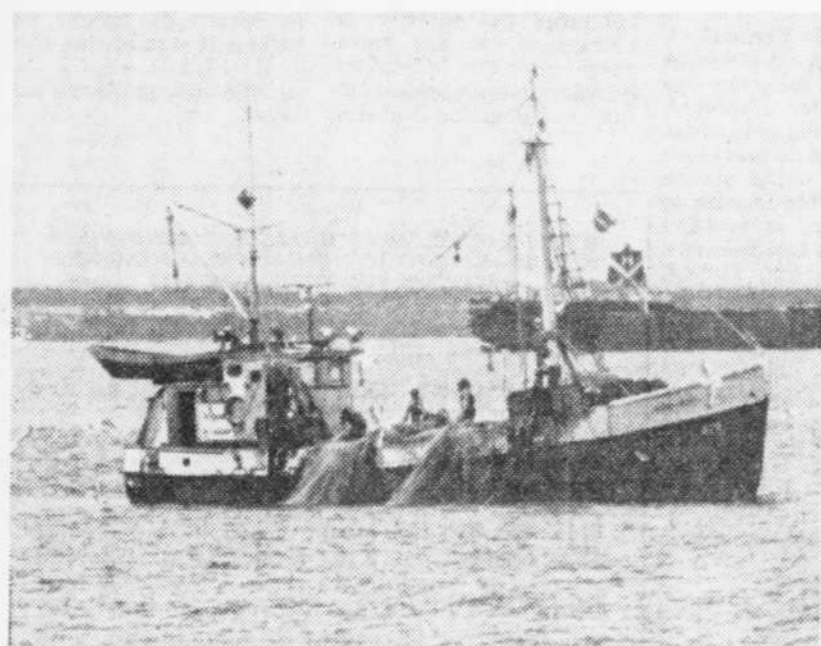
Faible participation

A peine six pour cent des citoyens habilités à voter aux élections scolaires, à Sept-Iles, se sont prévalus de leur privilège lundi. Les commissaires élus sont Mme

Simone Pataud-Maligne, et MM. Rock Pelletier et Valmont Gauthier. Par contre, à Havre St-Pierre, quelque 202 des 350 personnes inscrites se sont rendues aux urnes pour élire le commissaire Robert Boisvert.

Conciliation

L'Union des employés de commerce, local 503, de la FTQ, qui représente les salariés de Alex Pelletier & Fils Inc., de Matane, a adressé une requête en conciliation au ministère du Travail devant l'impasse existant pour le renouvellement de la convention collective. M. Michel Arsenault, président du local, souligne que de nombreux points sont en litige: heures de travail, temps supplémentaire, salaires, vacances, congés chômés et payés, sécurité et santé ainsi que les échelles de salaire et la durée de la convention collective.



La pêche en haute mer

Comme depuis quelques années déjà, le Mario-Michel, le bateau des frères Fortier, de Sept-Iles, a repris sa vocation au début d'avril pour une autre longue saison de pêche en haute mer. Les journées débutent très tôt le matin, mais les quatre membres de l'équipage, sous la direction du capitaine André Fortier, sont très fiers d'arriver au vieux quai le soir avec une cargaison de crevettes, pêche dans laquelle ils se spécialisent, mais aussi avec des quantités de turbo, de sole, de poissons rouges, et quelques fois de flétan. La saison printanière fut très bonne, dit-on.

Le 24 juin risque d'être un jour ordinaire, à Sept-Iles

par Gilles OUELLET
 du bureau du Soleil

SEPT-ILES — Faute de personnes acceptant de prendre la responsabilité d'organiser les fêtes de la Saint-Jean à Sept-Iles, le 24 juin prochain risque d'être une journée comme les autres dans la métropole de la Côte-Nord; d'ailleurs, la subvention de \$10,000 déjà accordée à cette fin pour Sept-Iles ne sera pas versée.

Le maire de Sept-Iles, M. Jean-Marc Dion, aurait assuré la coordonnatrice des fêtes de la Saint-Jean sur la Côte-Nord, Mme Suzanne Poulin, de Hauterive, que des animateurs du Service municipal des loisirs seraient désignés dans la distribution des tâches pour 77-78, afin que les fêtes de la Saint-Jean soient célébrées en 78.

Pendant ce temps, le gouvernement provincial, par le biais de la Société nationale des Québécois de la Côte-Nord, remettra \$21,915 pour organiser les fêtes dans sept endroits sur le territoire: \$12,915 à Baie-Comeau et Hauterive, \$3,000 à Havre-Saint-Pierre, \$2,850 à Schefferville, \$1,175 à Longue-Pointe-de-Mingan, \$1,000 à Rivière Portneuf, \$700 à Tadoussac, et \$275 à Grandes-Bergeronnes. Et des fêtes auront lieu ailleurs, notamment à Port-Cartier, sans subvention.

Au programme de ces fêtes, on note des défilés dans les rues, des ateliers de folklore, des activités récréatives, théâtre, manifestations populaires, souper communautaire et feu de joie.

Concernant le cas de Sept-Iles, Mme Poulin a rappelé que la SNQ de la Côte-Nord acceptait, le 19 avril dernier, de devenir l'interlocuteur régional pour l'organisation des fêtes. Le 21 avril, la politique de sélection des projets fut envoyée à tous les responsables d'organismes connus sur la Côte-Nord, y compris à Sept-Iles.

Un comité de bénévoles de Sept-Iles a présenté un projet de \$28,000 en demandant qu'une partie de cette somme serve en salaires de coordination. Les directives provinciales étaient formelles: aucun salaire de coordination ne devait être versé pour la préparation des fêtes dans les régions.

Alors que le comité comptait sur le bénévolat et la participation du personnel des organismes sociaux et de loisirs, privés et publics, les porteparole septiliens ont affirmé que c'est justement le potentiel humain prêt à prendre une telle responsabilité d'organisation qui est le plus déficient à Sept-Iles présentement. Les quelques personnes ayant déjà assumé cette responsabilité dans le passé ne voulaient en aucun cas entreprendre une telle tâche, a laissé savoir Mme Poulin.

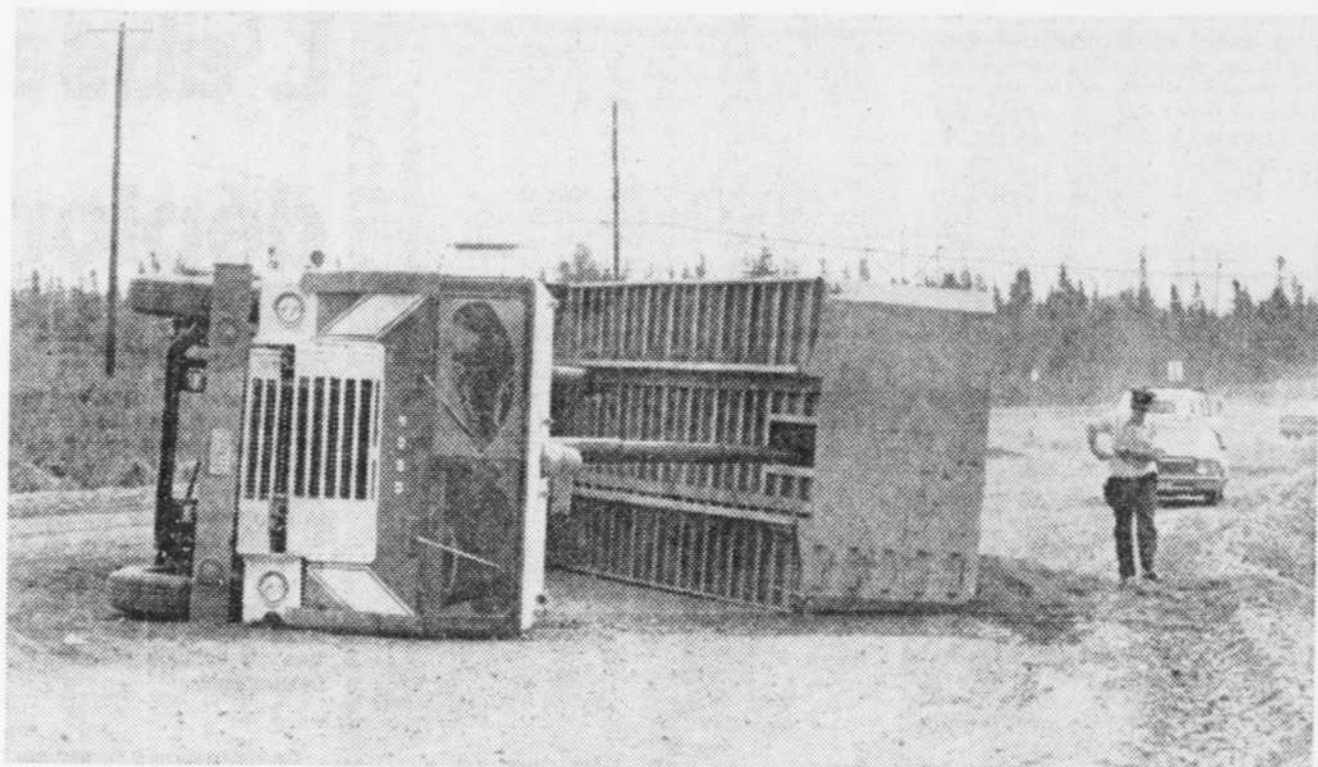
Le 17 mai, la SNQ Côte-Nord apprenait que des coupures budgétaires avaient été faites dans tous les projets de la province et que le comité de bénévoles de Sept-Iles se retrouvait

avec un budget de \$10,000. Déplorant ces coupures, le court délai qui restait, et compte tenu de la lourde responsabilité d'animer une population dont une partie est encore flottante, un représentant de Sept-Iles au comité régional a décliné la responsabilité.

Espérant toujours une réponse positive de Sept-Iles malgré le budget réduit, Mme Poulin a rencontré plusieurs personnes du comité initiateur des fêtes de la Saint-Jean à Sept-Iles, les 26 et 27 mai, mais a dû conclure que personne n'acceptait de prendre

en charge l'organisation des fêtes du 24 juin.

Mme Poulin croit que les résidents de Sept-Iles auraient avantage à profiter de la fête des Québécois "pour se dire leurs ressemblances et leurs différences en tant que Québécois".



Gilles Ouellet

Conducteur blessé

Un camion de Outillage Sept-Iles Ltée s'est renversé, mardi matin, sur le tronçon de la route 138 en construction près de Sept-Iles. Le conducteur, M. Jean-Pierre Pelletier, du Parc Ferland, a été blessé à un bras et conduit au centre hospitalier. Le camion, qui se trouvait dans une courbe, se serait renversé au moment du déchargement des quelque 17 tonnes de gravier qu'il transportait.

Un comité conjoint pour faire le point en services de santé

par J.-Claude PAQUET
 du bureau du Soleil

RIMOUSKI — Le Conseil régional de la Santé et des Services sociaux de l'Est du Québec et celui de la Côte-Nord, ainsi que l'Université du Québec à Rimouski étaient les promoteurs d'un colloque qui a été tenu à Rimouski la semaine dernière et dont l'objectif était de permettre à des professionnels de la santé et de l'enseignement socio-sanitaire d'étudier la cohérence entre les systèmes d'enseignement socio-sanitaire et les systèmes de distribution de services de santé.

Les quatre sujets de discussion traités en ateliers portaient sur 1) le système d'enseignement socio-sanitaire post-secondaire et les be-

soins du milieu; 2) le perfectionnement et la formation continue des professionnels de la santé et des services sociaux; 3) la recherche socio-sanitaire dans nos régions, et 4) le recrutement et l'intégration au milieu de travail des professionnels spécialisés.

Dans son allocution d'ouverture, M. Alcide Horth, recteur de l'Université du Québec à Rimouski, a réitéré l'intention qu'à l'université de toujours s'impliquer davantage dans les besoins du milieu et cela même dans l'enseignement socio-sanitaire.

Pour sa part, M. Jacques Pigeon, du ministère des affaires sociales, a reconnu qu'il y a méadaptation entre la formation des professionnels de la santé et les besoins régionaux, ce qui

rend souvent le recrutement difficile.

Il est ressorti au cours des travaux en atelier, lors du colloque, que l'écart entre l'enseignement socio-sanitaire et les besoins du milieu se vérifie dans les divers champs d'action des professionnels de la santé, aussi bien en ce qui concerne leur formation que leur perfectionnement.

Les participants au colloque ont identifié de nombreux besoins du milieu et préconisé des solutions multiples à leurs différents problèmes. A l'issue du colloque, on a convenu de former un Comité conjoint CRSS-UQAR, dont la mission sera d'analyser les besoins identifiés au cours du colloque, d'établir des priorités et d'amorcer des gestes concrets en vue de solutions à long terme.

COMPAREZ!
MELVILLE 100
 London Dry
GIN

\$10.05
 40oz

Les Dry Gin importés se vendent \$11.40 et plus le 40 oz. Melville, distillerie québécoise, est fière d'offrir son excellent Melville 100, London Dry Gin en format 40 oz. pour seulement \$10.05.

Les Distilleries Melville Limitée
 1860, boul. Fortin, Chomedey, Laval
 Téléphone: (514) 667-0120

GRANDE VENTE

20% à 50%

sur tous nos
 manteaux - costumes
 robes - pantalons et tricots

Suzanne Brunet

Place Laurier, Ste-Foy — 653-7482

1927 50^e ANNIVERSAIRE 1977
ÇA SE FÊTE!

HENRI LECLERC CAMERA INC.

BONNE FÊTE DES PÈRES! 4151 boul. Ste-Anne Ville Montmorency Tél.: 661-6983 BONNE FÊTE DES PÈRES!

NIKON

SPECIAL 50^e 50 FILTRES OU PARE-SOLEIL NIKON GRATUITS avec l'achat d'un appareil

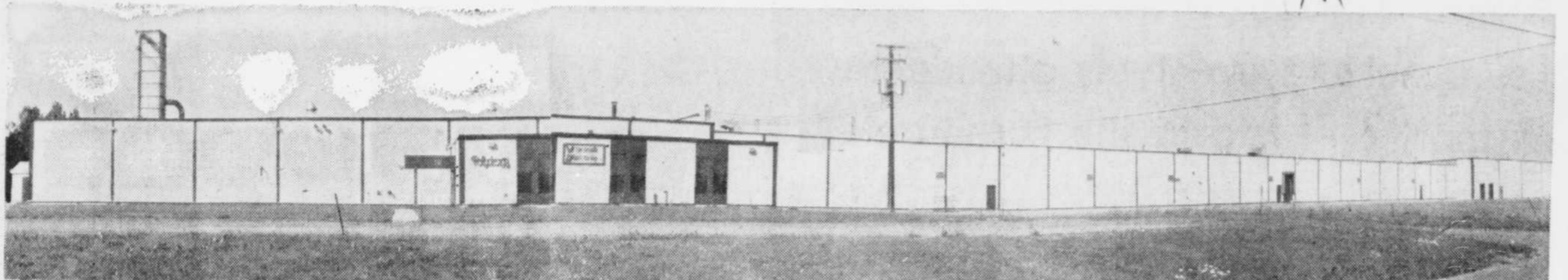
En main: FT2 - EL - ELW-F2 Photomic - F25B et le nouveau FT3.

NIKKORMAT FT2
 vous en voulez-un?
NOUS EN AVONS UNE BONNE QUANTITÉ!

• Aucune offre par téléphone.

LENTILLE NIKKOR
 24 mm - 28 mm - 50 mm
 85 mm - 105 mm - 135 mm
 200 mm - 55 mm Micro
 300 mm - 43-88 mm
NOUS EN AVONS POUR TOUS LES GOÛTS

• MISE DE COTE
 • CARTES VISA - CHARGEX
 MASTER CHARGE



Les usines de Victoriaville U pholstering Ltd et de Polydesign Inc. avaient été regroupées, en janvier dernier, dans un complexe de 130.000 pieds carrés construit dans le parc industriel. Une partie du spacieux édifice (façade de 798 pieds) était utilisée pour l'entreposage par Victoriaville Furniture Ltd.

A Victoriaville, la mort de l'industrie du meuble porte le taux de chômage à 22%

par Fortunat MARCOUX

VICTORIANVILLE — La fermeture maintenant inévitable des quatre usines de meubles exploitées à Victoriaville, dans les Bois-Francs, par la famille de M. Lucien Arcand, aura pour effet de faire grimper le taux de

chômage, actuellement de 15 pour 100, à 22 pour 100.

Déjà, les usines de Victoriaville Upholstering Ltd (ameublement rembourré) et de Polydesign Inc. (appliqués décoratifs) ont cessé leur production depuis une dizaine de jours, alors

que celles de Victoriaville Furniture Ltd et de Victoriaville Specialties Ltd fermeront leurs portes le 22 juin après avoir rempli les dernières commandes de mobiliers de cuisine et de chambre à coucher.

Le maire P.-A. Poirier qui se remet

d'une crise cardiaque subie il y a quelques semaines, a qualifié la situation de catastrophique en ajoutant que l'état lamentable de l'économie du Québec lui rappelait étrangement la crise de 1929. "J'ai hâte que la relance économique se manifeste", a-t-il précisé.

Par ailleurs, M. Georges-Etienne Patry, conseiller technique à la Centrale des syndicats démocratiques qui représente les syndicats de Victoriaville Furniture, a déclaré que l'écroulement du complexe Arcand, le deuxième en importance dans l'industrie du meuble au Québec, avait pris tout

le monde par surprise. "On se doutait que ça ne tournait pas rondement mais pas jusqu'à ce point", a-t-il dit.

Selon lui, l'avenir est sombre pour les employés dont plusieurs comptaient entre 25 et 40 années de service. (Suite à la page A2, 1re col.)

YVON ST-GELAIS INC.
FUTURS MARIÉS
MEMBRES COMPLETS
CONCERNÉS
LUMINAIRES
525-4671

LE SOLEIL

Service d'Optique
Elite

84 PAGES 6 CAHIERS

QUEBEC, JEUDI 16 JUIN 1977

81e ANNEE, No 144 PRIX 25¢

à lire

L'Espagne a fait confiance à Suarez



Adolfo Suarez

Les Espagnols ont opté massivement — 80 pour cent de participation — pour la poursuite de la politique de libéralisation "tranquille" amorcée par le premier ministre sortant Adolfo Suarez. En effet, sur 40 pour cent des suffrages exprimés, les résultats officiels donnaient ce matin 43 pour cent à l'Union du centre démocratique que dirige M. Suarez contre 25 pour cent au Parti socialiste ouvrier de M. Felipe Gonzales. Les communistes et la droite franquiste arrivaient loin derrière.

page B-3

Egalisation des tarifs d'électricité

Le ministre délégué à l'Énergie, Guy Joron, estime qu'il est injustifié que les tarifs domestiques d'électricité soient environ le double des tarifs industriels et il songe en conséquence à les évaluer.

page B-1

Deux mesures pour aider les PME

Le ministre de l'Industrie et du Commerce du Québec a dévoilé hier son projet de loi sur les stimulants fiscaux au développement. Selon M. Tremblay, une telle loi amènerait des investissements de \$150 millions dans les petites et moyennes entreprises au cours des cinq prochaines années.

page D-1

Grandeurs et misères de l'ombudsman

Notre chroniqueur Gilles Lesage dénonce le sort fait par le gouvernement à l'ombudsman du Québec, qui faute de moyens et de personnel, est peu connu au même carrément inconnu d'une grande partie de la population... dont il doit pourtant être le défenseur.

page A-5



Jacques Demers

Demers préfère les Stingers

Jacques Demers, pilote des Racers d'Indianapolis de l'AMH, a opté pour le poste de pilote que lui offraient les Stingers de Cincinnati, rejetant ainsi des offres des Canadiens de Montréal et des Nordiques de Québec.

page C-2

ce soir

Temps ensoleillé et chaud. Aperçu pour demain: ennuagement, sauf dans le Bas-Saint-Laurent où il fera beau. Détails, page E-2

sommaire

Annonces classées	E-2 à E-13
A Québec aujourd'hui	F-3
Arts et lettres	F-2 à F-5
Consommation	F-6, F-7
Décès	F-10
Economie-finances	D-1 à D-6
Feuilleton	E-5
Horoscope	E-12
Information régionale	B-2
Monsieur Québec	A-7
Mot mystère	E-3
Mots croisés	E-4
Page documentaire	A-5
Patron	E-11
Sport	C-1 à C-9
Télévision	F-10

La fusion CEQ-CSN est déjà en branle

par J.-Jacques SAMSON

Le compte à rebours est commencé. Les 200 délégués au conseil général de la Centrale de l'enseignement du Québec (CEQ) ont pris connaissance hier, plusieurs avec stupeur, d'un échéancier de travail devant conduire à la fusion, à la fin de 1979, de la CEQ et de la Confédération des syndicats nationaux (CSN).

La démarche a été arrêtée le 1er juin dernier, lors d'une réunion conjointe de l'exécutif de la CSN et du Bureau national de la CEQ.

Les principaux éléments qui se sont dégagés de cette rencontre sont la prise en considération de la création possible d'une nouvelle organisation syndicale regroupant la CEQ, la CSN et ouverte à d'autres groupes susceptibles d'adhérer à telle nouvelle centrale, tant dans le secteur privé que public. Les deux parties ont aussi retenu que certaines décisions "engageantes" devraient être prises aux congrès respectifs de 1978 des deux centrales.

A compter de l'année suivante, il s'agirait de la mise en oeuvre de l'orientation choisie, si elle est favorable. La fusion surviendrait donc au cours de l'été 1979. Mais entre-temps, la possibilité d'un tel rapprochement fera sans doute l'objet d'autant de débats que la fusion projetée des deux ligues majeures de hockey.

Une année chargée

Les membres du comité de l'unité syndicale devront se soumettre au cours des prochains mois à une cédule de travail astreignante.

A la fin d'août, le comité recevra le portrait et l'inventaire des "réalités" (Suite à la page A2, 2e col.)

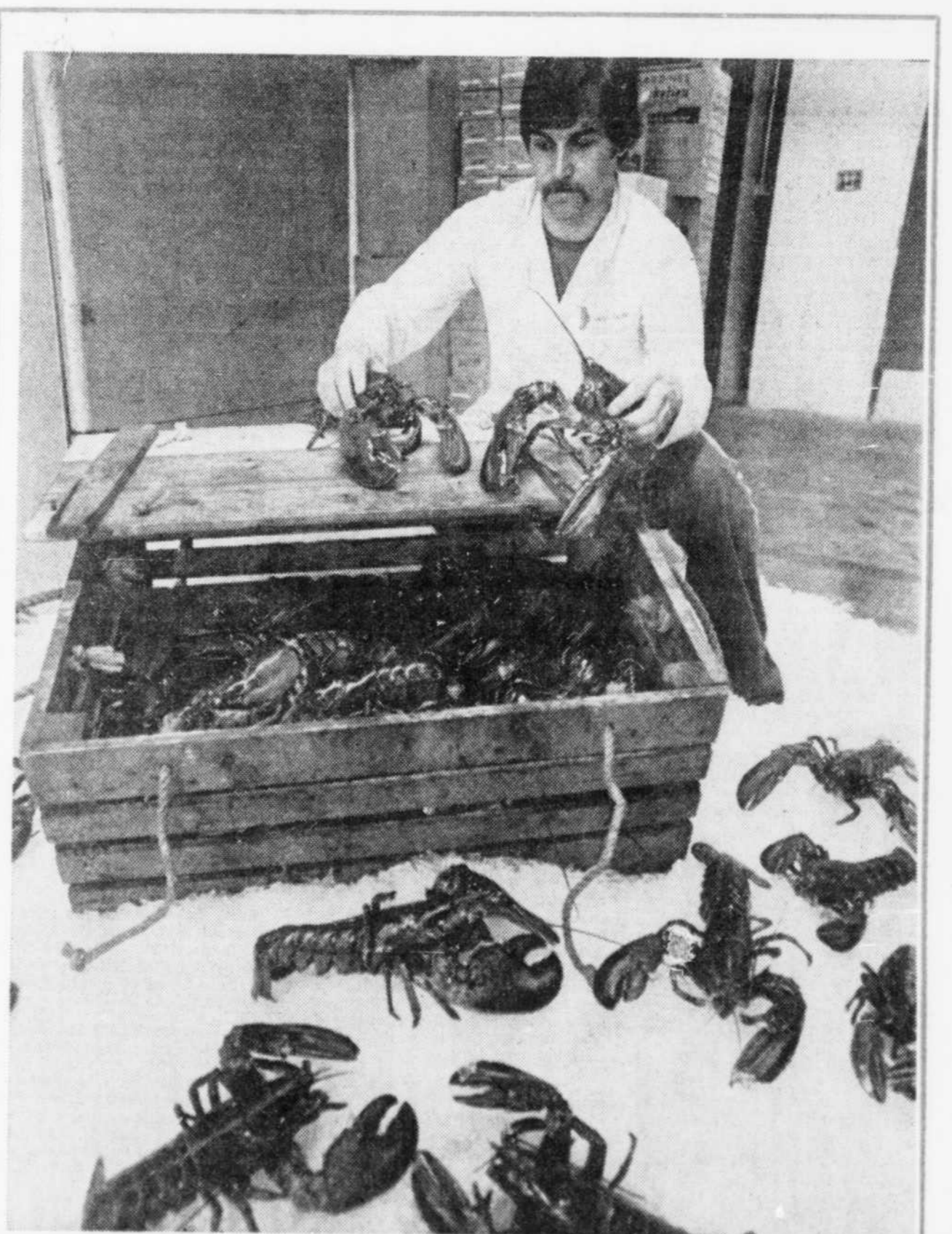
Brejnev succède à Podgorny

MOSCOU (AP) — Le Soviet suprême a déclaré jeudi, par un vote, le remplacement de M. Nikolai Podgorny par M. Leonid Brejnev au poste de président du présidium du Soviet suprême.

Quelques minutes après le début de sa première session annuelle, le Soviet suprême a été informé officiellement que M. Podgorny, 74 ans, avait demandé à être relevé de ses fonctions, afin de prendre une "retraite avec pension". Il avait été évincé sans explication du bureau politique, le 24 mai dernier.

La candidature de M. Brejnev, secrétaire général du Parti communiste, a alors été proposée par M. A. Souslov, le théoricien numéro un du parti et l'élection a eu lieu à l'unanimité.

M. Brejnev reste à la tête du parti.



Le Soleil, J.-M. Villeneuve

La ruée vers... le homard vivant

Aussi incroyable que cela puisse paraître, les Québécois mangeront plus de homards livrés vivants, cette année, que les Montréalais. Le "party" aux homards vivants des îles-de-la-Madeleine est en passe de devenir aussi populaire que les parties d'huitres et l'importation de ces crustacés par les Pêcheurs unis du Québec s'avère une réussite colossale cette année. En 10 semaines, quelque 150.000 livres de homards vivants seront vendues dans la seule région de Québec.

page E-1

Les acheteurs éventuels attendent la mort de Victoriaville Furniture

par Pierre PELCHAT

La vente du complexe Victoriaville Furniture dont les actifs ont été récemment l'objet d'une prise de possession par deux créanciers garantis, la Banque Canadienne Nationale et Roynat ne serait pas près d'être conclue.

Plusieurs observateurs s'accordent à dire qu'il va falloir attendre encore plusieurs jours avant que cette industrie ne s'éteigne définitivement, ce qui permettrait à ce moment à d'éventuels acheteurs de s'accaparer, à rabais, de ce qui fit l'orgueil de la famille Arcand de Victoriaville. Certains vous décriront froidement cette situation par l'expression "normal business".

Mais tout de même, ça n'empêche surtout pas quelques hommes d'affaires de demeurer aux aguets. D'ailleurs, des industriels ont déjà visité au cours des derniers mois les installations de Victoriaville Furniture.

Dans la région de Québec, une entreprise a déjà manifesté un intérêt pour faire l'acquisition, éventuellement, d'une partie des actifs de ce manufacturier de meubles à l'agonie. Il s'agit de Treco Inc. dont la principa-

le usine est située dans le parc industriel de Saint-Romuald.

Les spéculations quant à d'autres acheteurs vont bon train. On murmure même que la compagnie Vilas verrait dans l'achat d'une partie des actifs certains avantages. A cela, il faut ajouter quelques industriels locaux qui suivent de très près l'évolution de ce dossier.

En outre, la valeur de cette industrie aurait grandement diminué au cours des derniers mois.

Quant à la requête en faillite déposée par Panel Verner, un des fournisseurs, elle a été reportée au 28 juin.

Travailleurs

Du côté des représentants syndicaux des travailleurs concernés, on s'inquiète notamment de ce qu'il adviendra des bénéfices marginaux sous forme de vacances pour les ouvriers. Là-dessus, les nouveaux gestionnaires, la firme Mercure, Béliveau et Associés, ne semblent pas prêts pour l'instant à donner une réponse au syndicat.

On se rappellera que plusieurs ouvriers avaient été mis à pied au cours de l'hiver dernier.

Un porte-parole de la BCN avait d'ailleurs déclaré au SOLEIL qu'on s'emploierait à terminer les travaux déjà entrepris sans toutefois prendre de nouveaux engagements, ce qui présage d'une interruption complète des opérations après la liquidation des inventaires.

Salon du meuble

A la veille de l'ouverture du Salon du meuble de Montréal qui aura lieu du 18 au 22 juin, certains manufacturiers craignent que les nouveaux gestionnaires de cette entreprise des Bois-Francs ne viennent y offrir leurs inventaires à bas prix.

Cette initiative que certains qualifient de déloyale aurait l'avantage de permettre aux créanciers garantis de récupérer plus rapidement une partie des sommes prêtées.

L'allocation du ministre de l'Industrie et du Commerce, M. Rodrigue Tremblay, qui doit présider l'ouverture officielle du salon portera sûrement sur les difficultés que connaissent plusieurs entreprises de ce secteur industriel aux prises avec des problèmes de design et de marketing.

A Victoriaville...

(Suite de la première page)

"Jeudi (aujourd'hui), on doit créer un comité de reclassement pour leur venir en aide, mais ce comité suscite de faibles espoirs. Les "jobs" se font rares", a-t-il expliqué.

Des fournisseurs risquent d'être sérieusement affectés. C'est le cas pour la compagnie Michel Transport Inc., d'Arthabaska. La situation pourrait devenir critique pour cette entreprise qui détient également d'importants contrats avec Domtar pour l'usine de papier d'East Angus dont la fermeture est toujours prévue pour la fin de septembre au plus tard.

Les entreprises du groupe Arcand étaient en difficultés financières depuis une dizaine de mois. L'annonce de la prise de contrôle de ces industries par les deux principaux créanciers, la Banque canadienne nationale et la Société de financement RoyNat, annonce qui laissait présager la fermeture éventuelle des usines, a suscité un mouvement de panique au sein de la population. Cette réaction peut s'expliquer par le fait que c'était la première fois que le milieu vivait une telle situation.

700 chômeurs de plus

Cependant, la situation ne frise pas la catastrophe bien qu'elle soit sérieuse. La perte de ces industries affectera certes l'économie de la région qui repose essentiellement sur l'industrie manufacturière, en particulier dans les secteurs du vêtement et du meuble. Elle entraîne la perte de 600 à 700 emplois, nombre qui représente, selon le commissaire industriel Harold Mailhot, 65 pour 100 des "jobs" créés par l'industrie locale du meuble, et 15 pour 100 de la main-d'oeuvre de l'ensemble de l'industrie manufacturière.

Néanmoins, 4.300 autres personnes travaillent dans 121 autres entreprises manufacturières. Après avoir connu une période difficile au cours des derniers mois, l'industrie du vêtement redevient prospère. Les usines de Robin Bros Clothiers Ltd (700 employés) et de Utex Corporation (400 ouvriers) ont repris leur rythme normal de production. Quant aux autres petites compagnies engagées dans l'industrie du meuble, elles semblent être en bonne santé.

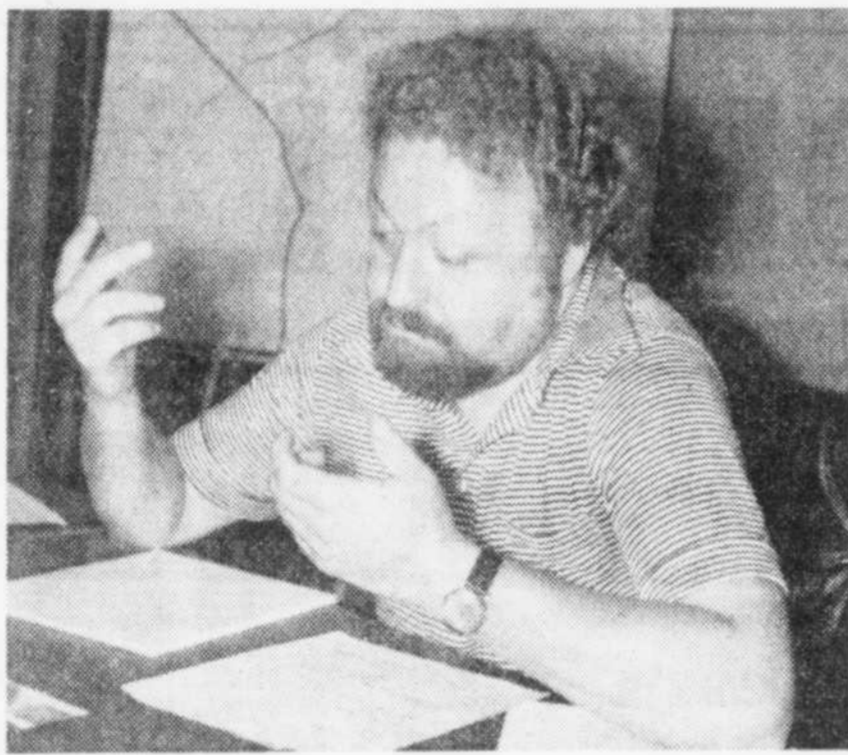
Cependant, la faillite du complexe Arcand survient au moment où la situation de l'emploi n'est guère reluisante. Selon le commissaire industriel Mailhot, les quelques emplois qui ont pu être créés à la fin, ont suffi à peine à compenser les mises à pied.

La situation est encore plus dramatique du fait que M. Mailhot abandonnera à la fin du mois le poste qu'il occupait depuis quatre ans. Ses services ont été retenus par le ministère québécois de l'Industrie et du Commerce à titre de conseiller économique à l'étranger.

Entre-temps, dans le milieu, on essaie d'analyser les causes de l'effondrement de l'empire Arcand. M. Patry (CSD) en a énuméré quelques-unes:



"Pour les ouvriers, il n'y a plus d'espoir. Le syndicat est convaincu que l'usine Victoriaville Furniture se dirige vers une fermeture définitive". (M. Georges-Etienne Patry, conseiller technique à la CSD).



Au moment où elle en a le plus besoin, Victoriaville perd son commissaire industriel. M. Harold Mailhot qui occupait le poste depuis quatre ans, a accepté un emploi au ministère provincial de l'Industrie et du Commerce. Il abandonnera ses fonctions à la fin du mois.

contexte économique défavorable, mauvaise administration après le départ du père Arcand qui avait laissé la relève à ses deux fils, expansion trop rapide.

Le commissaire industriel Mailhot a décelé deux autres facteurs: la grève de 1975 qui a privé la compagnie de dix semaines de production; salaires trop élevés dans ce secteur de l'industrie pour affronter la concurrence.

Selon une information qui n'a pu être confirmée, les inventaires du complexe se chiffraient à \$4,5 millions.

Rêve irréaliste

Maintenant âgé de 65 ans, M. Lucien Arcand rêvait de devenir le plus gros producteur de meubles au Canada. Il a failli y parvenir.

La fusion CEQ...

(Suite de la première page)

des deux centrales et devra faire l'analyse des ressemblances et différences entre ces deux réalités.

A la mi-septembre, le Bureau national de la CEQ et l'exécutif de la CSN se pencheront sur le rapport du comité de l'Unité syndicale, pour formuler certaines questions d'ordre politique à soumettre aux instances plus larges.

Du 15 au 30 septembre, le comité devrait élaborer des hypothèses concernant les structures, les orientations, l'organisation des services et finances ainsi qu'un projet de démarche et de consultation impliquant les divers paliers et les structures régionales et locales.

Les deux centrales comptent ensuite réunir, au début d'octobre, chacune 50 représentants en séance de travail et dans la première quinzaine de décembre, on prévoit la convocation du Conseil général de la CEQ et du bureau confédéral de la CSN pour une journée de travail en commun sur les recommandations concernant le fond du débat et le processus de consultation.

Il y aurait par la suite mise au point d'un instrument de consultation commun et d'un calendrier de consultation des structures et affiliés, avant les congrès de 1978 de la CEQ et de la CSN.

Ce programme est donc élaboré en vue d'une progression à un même rythme, dans les deux centrales, des travaux préliminaires.

La FTQ en veilleuse

Les notes contenues dans le rapport du comité sur l'unité syndicale sont explicites sur les divergences entre la Fédération des travailleurs du Québec et les deux autres centrales impliquées dans le projet.

"Nous considérons, y lit-on, que la FTQ n'est pas en mesure comme structure québécoise de s'associer à une démarche visant à l'unité organique, étant donné qu'elle ne fait que

Vers 1945, il s'associait avec deux ex-employés de Victoriaville Furniture, les frères Charles et Joseph Larivière, et fondait Victoriaville Specialities. Vers 1964, il faisait l'acquisition de Victoriaville Upholstering et fondait Victoriaville Polydesign. Quelques mois plus tard, il éliminait un concurrent en se portant acquéreur de l'actif de l'usine de rembourrage Du-Bo, de Victoriaville.

Il y a trois ans, Victoriaville Polydesign était relocalisée dans le parc industriel. En janvier dernier, Victoriaville Upholstering déménageait ses pénates au même endroit dans un complexe de 130.000 pieds carrés dont la façade mesure 798 pieds. Une partie de l'édifice était utilisée comme entrepôt par Victoriaville Furniture.

chapeauter et coordonner, au plan politique, l'action des sections locales des syndicats américains ou pan-canadiens. Notre intention serait toutefois de laisser la porte ouverte, de l'informer de notre démarche et d'y intéresser les militants syndicaux de toute affiliation."

Quelques délégués se sont de plus chargés de rappeler les positions prises par la FTQ à l'endroit du gouvernement du Québec, sa participation engagée au sommet économique, etc.

Une nouvelle organisation syndicale née de la CSN (150.000 membres) et de la CEQ (70.000 membres) serait, en termes d'effectifs, à peu de choses près de la même importance que la FTQ.

Réactions partagées

Le document soumis aux délégués a provoqué des remous dans l'assemblée. Le président de la CEQ, Yvon Charbonneau, s'est chargé d'en donner lecture lui-même et il fut aussitôt assailli de questions.

La plupart recélaient des craintes: situation financière jugée précaire de la CSN; ne va-t-on pas trop vite aux échelons supérieurs des centrales? n'aurait-on pas intérêt à informer les militants le plus tôt possible avant que les médias ne déforment les informations? et surtout, à quand une consultation très large sur le sujet?

le saviez-vous?

La première bombe lâchée par l'aviation soviétique lors de l'attaque contre la Finlande, le 30 novembre 1939, était tombée directement sur les bureaux de la mission soviétique à Helsinki (UPI).

achat spécial

vêtements sport twik réduits jusqu'à 25%

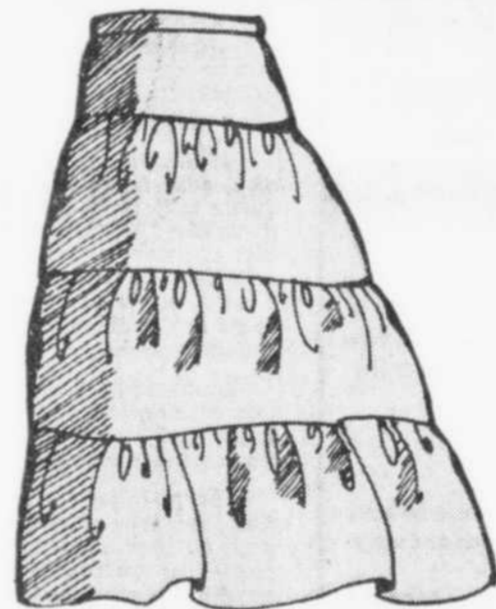


blouses hongroises

Un air de folklore... les romantiques blouses hongroises, fraîches dans leur poly-coton blanc, et brodées de fleurs vives.

rég.: \$22.

16.99



jupes jupons

Légères dans leur voile de coton, elles bouillonnent leurs fronces. Et s'égaient dans les couleurs d'été!

rég.: \$18.

12.99



maillots-t

Moulant sur toute la ligne, les maillots-t enchainent leur coton en fin jersey... et jouent dans les coloris tentants!

rég.: \$5.

3.99



robes maillots

Courent avec souplesse jusque sous les genoux... fluides dans leur tricot de poly-coton. Teintes variées.

rég.: \$18.

12.99

simons

place de l'hôtel-de-ville / place sainte-foy, heures d'ouverture: lundi, mardi, merc., 9h 30 à 17h 30; jeudi, vend., 9h 30 à 21h; sam., 9h 30 à 17h.

Les attraits historiques sont nombreux dans Lotbinière

par Gilles PEPIN
du bureau du Soleil

LOTBINIERE — Jamais la population de Lotbinière n'aura eu autant

l'occasion de prendre conscience de la valeur de son patrimoine.

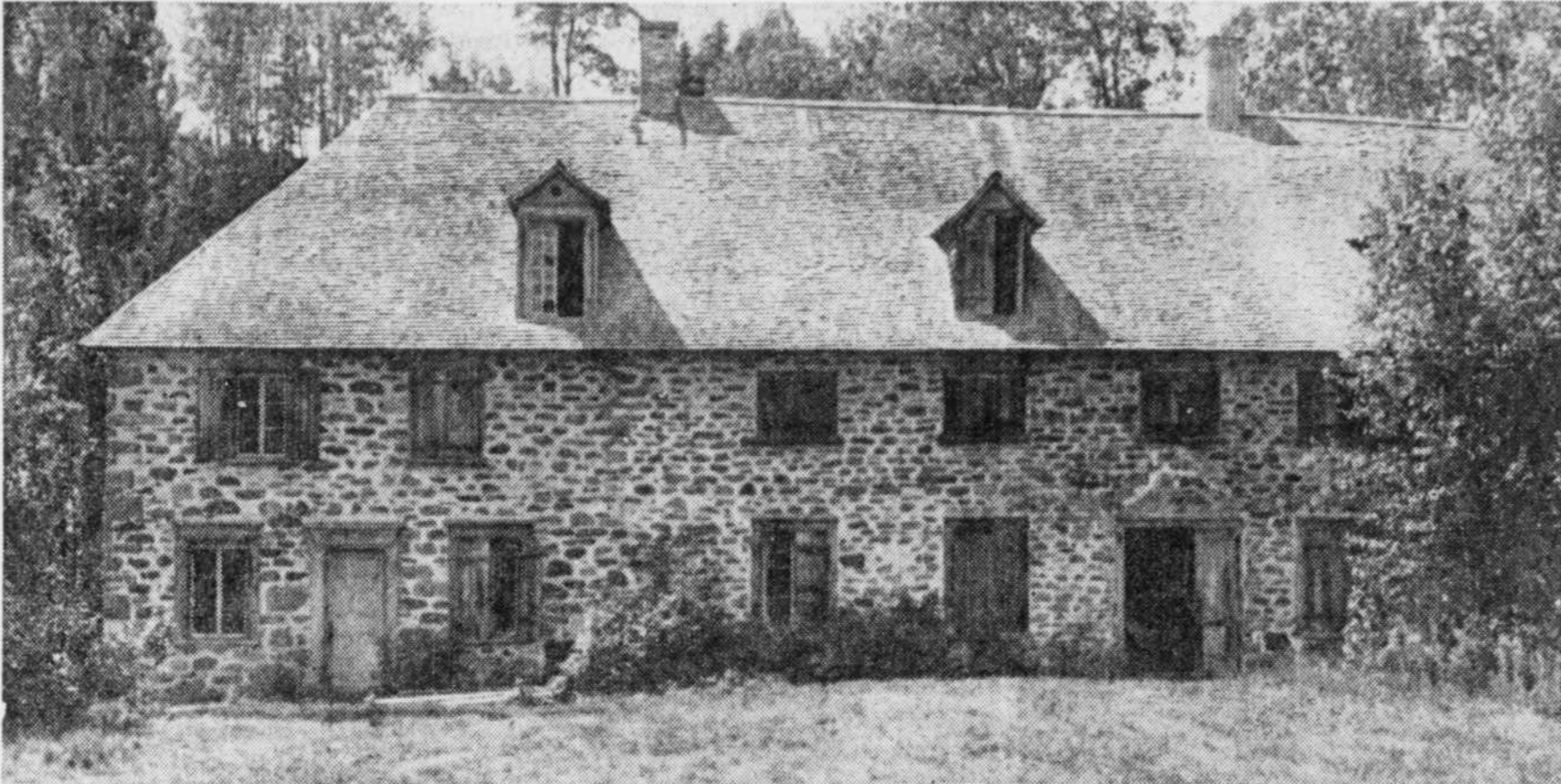
La Société d'histoire régionale du comté de Lotbinière vient de dévoiler

un programme des plus emballants pour toute la durée de la semaine du patrimoine, faisant ressortir la collaboration témoignée par de nombreux organismes pour des manifestations

prévues dans au moins onze localités. Le programme débute le 19 juin, à Sainte-Agathe, par une tournée historique de vieilles maisons. La Société d'histoire ainsi que l'Oeuvre locale

des terrains de jeux préparent aussi deux autres manifestations à Sainte-Agathe: présentation de deux films tournés dans cette localité dans les années 50 et montage audio-visuel sur les vieilles maisons et autres attraits historiques, le soir du 22 juin, et danse en plein air et feu de la St-Jean, le soir du 24.

A Val-Alain, une exposition de 200 pièces d'artisanat sera à visiter, du 23 au 26 juin, à la salle du Club de l'Age d'or. Les 23 et 24, en après-midi, il y aura concours de simographie et de point noué. Toujours à Val-Alain, le jour de la Saint-Jean sera marqué par une soirée de discothèque au terrain



Construit en 1834, ce moulin à scie de la région de Sainte-Emilie, dans le comté de Lotbinière, a fonctionné pendant près d'un siècle avant de devenir un site historique.

A Saint-Sylvestre, une activité fébrile est prévue à compter du 20 juin. Jusqu'au 26, il y aura tournées de maisons centenaires et d'autres attraits historiques. Une carte du circuit sera disponible en plusieurs endroits, notamment auprès du responsable, M. Julien Bilodeau. En plus, il y aura une exposition d'artisanat à la salle municipale, du 21 au 23 juin; le Cercle des fermières et l'Association des handicapés de la région collaborent pour cette réalisation, dont la coordonnatrice est Mme Alcide Parent.

A Saint-Patrice, du 20 au 26 juin, il y aura tournée de maisons centenaires et d'autres attraits historiques. Une carte du circuit sera aussi disponible, notamment auprès du responsable, M. Julien Bilodeau.

A Deschailons, les Chevaliers de Colomb allumeront le feu de la Saint-Jean, le 23 juin, sur la place de l'église. Une veillée de musique folklorique commencera à 21h.

A Saint-Apollinaire, le 23 juin: défilé de chars allégoriques, tournois de fers et de pétanque, danses et feu d'artifice sur le terrain des loisirs.

A Saint-Louis-de-Lotbinière, du 23 au 26 juin, l'ancienne chapelle des processions, devenue le siège social de la Société d'histoire régionale, sera le lieu d'une exposition de photographies illustrant les lieux et monuments historiques du comté. On y présentera aussi un film historique sur Lotbinière. Dans cette même localité, près du vieux moulin à farine de la rivière du Chêne, des manifestations sont préparées pour le 24 juin: spectacle de majorettes, souper champêtre, folklore, notes historiques, feu de la Saint-Jean et feu d'artifice. En cas de pluie, ces festivités seront reportées au lendemain.



Semaine du patrimoine
du 20 au 26 juin 1977

de jeux. Le soir du 25, une reine sera couronnée. Le 26, enfin, une messe en plein air sera suivie d'un dîner champêtre, d'un tournoi de fers, d'un défilé de chars allégoriques et d'une soirée de danses autour d'un feu.

A Saint-Narcisse, un festival se déroulera du 24 au 26, sous la direction de Denis Racine. Il y aura feu de camp, danses et même spectacle de démolition d'automobiles.

A Saint-Antoine-de-Tilly, le 25: exposition de pièces d'orfèvrerie à l'église, et, le 26: visite des chapelles professionnelles.

A Sainte-Croix, le 26: visite guidée du domaine seigneurial de Pointe-Platon, entre 13 et 17h.

A Saint-Gilles, le 3 juillet: festival des foins, comprenant défilé de chars allégoriques, souper communautaire à l'aréna et veillée du patrimoine.

VENTE PRE-SAISON

Modèles couturiers
Liquidation de fourrures



Répétition d'une offre à succès. Des épargnes pré-saison défilant toute comparaison!

1/2 PRIX sur solde de fourrures de qualité

INVESTISSEZ MAINTENANT ET ECONOMISEZ!

Le plus audacieux coup de l'année dans le domaine de la fourrure. Toutes les fourrures incluant les modèles 1977-78.

Notre fameuse coupe "Avanti-Influence" également réduite à moitié prix! Venez tôt et choisissez parmi une vaste collection de fourrures de qualité reconnue, incluant: VISON... RAT MUSQUE... RENARD... CHAT SAUVAGE... MOUTON DE PERSE... SWAKARA... CASTOR... NUTRIA... LOUP... FOURRURES A LONG POIL... ET PLUSIEURS AUTRES.

Faites mettre de côté MAINTENANT pour la saison prochaine

Ci-dessous, quelques exemples, mais quantités limitées. Bon choix encore disponible

Epargnez plus de \$800!
MANTEAUX DE CHAT SAUVAGE
REDUCTION FORMIDABLE **\$866**
Faits pour se vendre **\$1695**

Epargnez plus de \$700!
SUPERBES MANTEAUX CASTOR LONG POIL
REDUCTION FORMIDABLE **\$746**
Faits pour se vendre **\$1495**

Epargnez plus de \$700!
MANTEAUX DE VISON CANADIEN HAUTE COUTURE
REDUCTION FORMIDABLE **\$1466**
Faits pour se vendre **\$1095**

Epargnez plus de \$400!
MANTEAUX RAT MUSQUE NATUREL GARNIS DE CHAT SAUVAGE
REDUCTION FORMIDABLE **\$666**
Faits pour se vendre **\$1095**

- Un de chaque sorte
- Superbe coupe et qualité
- Groupe spécial

EPARGNEZ JUSQU'À \$2,500!
SUR FOURRURES EXCLUSIVES
VOUS SEREZ RAVISSANTES!

Colossale Réduction allant de \$1,000 à \$6,000
Faits pour se vendre de \$1,400 à \$8,500

LUNDI, MARDI, MERCREDI 9h00 A.M. à 5h30 P.M.
JEUDI, VENDREDI 9h00 A.M. à 9h00 P.M.
SAMEDI 9h00 A.M. à 5h00 P.M.

Les **FOURRURES**
125 est, St-Joseph — 524-3541
132, Notre-Dame-des-Anges



QUANTITES LIMITEES
Sujets à vente préalable



UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE

MAÎTRISES EN SCIENCES DE L'ÉDUCATION

La Faculté des sciences de l'éducation offre deux programmes de maîtrise: l'un axé sur la recherche et conduisant au grade de M.A., l'autre axé sur la professionnalisation et menant au grade de M. Ed.

Ces deux programmes comprennent 12 crédits de cours génériques (peu importe l'option ou le thème de recherche envisagé) et 9 crédits de cours de concentration selon l'option ou le thème de recherche choisi.

En outre, le programme de type M.A. comporte 24 crédits pour l'élaboration d'un projet de recherche, sa réalisation et la présentation d'un mémoire, alors que le programme de type M. Ed. offre de 15 à 18 crédits de cours spécifiques (et de stages dans certaines options) et de 6 à 9 crédits pour la présentation d'un essai.

M.A.

(A temps complet)

THÈMES DE RECHERCHE

Il s'agit ici de thèmes de recherche privilégiés. Une liste plus élaborée sera envoyée sur demande.

- Fondements de l'éducation.
- Analyse et évaluation des comportements des agents éducatifs: administrateurs, enseignants, élèves ou étudiants.
- Environnement éducatif: théories de l'apprentissage appliquées à l'éducation, l'apprentissage et les médias, la planification et la structuration de tâches d'apprentissage, les modèles d'enseignement.
- Évaluation des enseignements, des programmes et des produits éducatifs.
- Pédagogie des enseignements spécifiques.
- L'inadaptation scolaire: difficultés et causes, diagnostic et intervention, organisation.
- Problèmes reliés à la déficience mentale, aux troubles du comportement ou de l'activité.
- Techniques de rééducation.
- Langage: aspect sociologique, psychologique, éducationnel.
- Psychomotricité: développement, évaluation, plan de rééducation.
- Style cognitif: aspect sociologique, psychologique, éducationnel.
- Gestion du personnel, des finances et équipements des services éducatifs.
- Modèles organisationnels.
- Innovations pédagogiques.

M.Ed.

(A temps complet ou à temps partiel selon les options)

OPTIONS

Administration scolaire

Vision opérationnelle, dynamique et systémique de l'administration scolaire. L'accent est mis sur l'étude et l'utilisation de théories et techniques de gestion.

Information scolaire et professionnelle

Unique au Québec, ce programme accorde plus d'importance à l'aspect pratique, rendant ainsi l'étudiant plus apte à personnaliser son activité professionnelle.

Orthopédagogie

Prépare principalement un intervenant-ressource à oeuvrer dans le domaine de l'orthopédagogie et de l'enfance inadaptée. Étude et maîtrise de diverses approches en organisation de services, en diagnostic et intervention.

Psycho-éducation

Étude et maîtrise de l'approche clinique en rééducation et d'habiletés dans l'évaluation des stratégies rééducatives. L'approche pédagogique privilégiée favorise les expériences de l'étudiant et son implication dans le milieu.

Conditions d'admission et sélection des candidats

Les candidats doivent posséder un diplôme de premier cycle dans un champ d'études approprié ou une formation jugée équivalente. Dans certains cas, des cours préalables (maximum de 6 crédits) peuvent être exigés. Une connaissance suffisante de l'anglais pour consultation des références est nécessaire.

Les critères de sélection des candidats sont les suivants: analyse du dossier scolaire et, lorsqu'il y a lieu, de l'expérience professionnelle pertinente. De plus, dans certains cas, le candidat peut être invité à se soumettre à une entrevue.

Admission

Faire parvenir sa demande d'admission avant le 1er juillet 1977, au:

Bureau du registraire
Université de Sherbrooke
Sherbrooke, Qué.
J1K 2R1

Renseignements

Le secrétaire
Faculté des sciences de l'éducation
Université de Sherbrooke
Sherbrooke, Qué.
J1K 2R1

Tél. (819) 565-5053

Tremblay annonce deux mesures pour aider les PME

par Pierre MARTEL

Le ministre de l'Industrie et du Commerce du Québec, M. Rodrigue Tremblay, a déposé hier à l'Assemblée nationale son projet de loi sur les stimulants fiscaux au développement. L'adoption du projet de loi entraînera, selon M. Tremblay, des investissements de \$150 millions dans les petites et moyennes entreprises québécoises au cours des cinq prochaines années.

Le programme envisagé par le gouvernement comprend deux mesures. Une première vise à la création d'un fonds de relance industrielle pour la petite et moyenne entreprise (PME) alors qu'une seconde mesure prévoit la mise sur pied d'un programme de dégrèvements fiscaux favorisant le développement régional.

Les grandes lignes de ce programme étaient contenues dans le budget Parizeau. Toutefois, M. Tremblay a ajouté de nouveaux éléments.

Ainsi, il apporte une définition nouvelle de ce que son ministère entend par PME. Selon le gouvernement, une petite et moyenne entreprise doit avoir moins de 200 em-

ployés et moins de \$7,5 millions d'actifs. En outre, l'entreprise doit démontrer qu'elle n'est pas liée à aucune autre entreprise, ou, s'il y a un lien, qu'elle et toutes les autres entreprises inter-liées ne totalisent pas plus de 200 employés et \$7,5 millions d'actifs.

Le fonds de relance industrielle est créé à partir de la moitié de l'impôt provincial payable par les entreprises dont au moins 50 pour cent du revenu brut est attribuable à la production de biens mobiliers. Il sera accessible aux entreprises des secteurs primaire et secondaire pour réinvestissement dans des activités manufacturières ou de transformation.

Pour la première année d'opération, le fonds de relance disposera d'environ \$30 millions, soit 50 pour cent des impôts versés par les quelque 6,000 entreprises visées par le programme.

Trois ministères étant impliqués dans ce fonds de relance (les Finances, le Revenu et Industrie et Commerce), il reviendra au ministère de l'Industrie et du Commerce d'approuver les projets d'investissements soumis par la PME

Dans le but d'éviter qu'une entreprise ne retarde son investissement afin d'accumuler le plus d'argent possible dans son fonds, le projet de loi prévoit que cette entreprise pourra réaliser immédiatement un investissement et récupérer les dépôts qu'elle fera au cours des deux années suivant la réalisation du projet.

Dégrèvements fiscaux

Par ailleurs, la deuxième mesure proposée par M. Tremblay, celle des dégrèvements fiscaux favorisant le développement régional, s'adresse à toutes les entreprises manufacturières situées à l'extérieur de Montréal sauf celles qui effectuent une première transformation des ressources naturelles.

En excluant Montréal-Métro, le reste du Québec est divisé en deux zones. La zone I regroupe les régions de Québec, Trois-Rivières, Cantons de l'Est, Outaouais et Montréal (excluant Montréal-Métro). La zone II regroupe, quant à elle, le Bas-St-Laurent-Gaspésie, le Saguenay-Lac-St-Jean, le Nord-Ouest et la Côte-Nord.

Le type d'aide consistera en un

dégrèvement d'impôt équivalent à 50 pour cent de l'impôt à payer jusqu'à concurrence de 25 pour cent de l'investissement admissible ou \$500,000, selon la première éventualité. L'entreprise aura cinq ans pour utiliser le dégrèvement fiscal autorisé. Toutefois, au préalable, elle devra obtenir du ministre de l'Industrie et du Commerce un certificat spécifiant qu'elle répond aux conditions du programme.

Or, pour être admissible au programme, l'entreprise manufacturière devra réaliser un investissement minimal de \$50,000. De plus, pour un investissement inférieur à \$100,000 effectué dans la zone I ou pour tout investissement effectué dans la zone II, l'entreprise devra démontrer qu'il existe un marché pour sa nouvelle production sans nuire de façon notable aux autres entreprises existantes dans sa zone concernée.

Il faut noter que les entreprises ne pourront pas bénéficier des deux mesures en même temps. Elle devront choisir entre le fonds de relance et le programme de dégrèvements fiscaux.



Le ministre de l'Industrie et du Commerce, Rodrigue Tremblay.

Le centre de recherches de l'Alcan quittera Jonquière

par Pierre MARTEL

L'Alcan n'a pas modifié sa décision de déménager son centre de recherches de Jonquière à Kingston en Ontario, à la suite de la rencontre que les dirigeants de la compagnie ont eue, mardi, avec le ministre de l'Industrie et du Commerce du Québec, M. Rodrigue Tremblay.

Tout au plus, la multinationale de l'aluminium a accepté de prendre en considération une suggestion du ministre Tremblay à l'effet de relocaliser le centre de recherches au Québec.

"Lors de notre rencontre, l'argument majeur de l'Alcan pour s'installer à Kingston

était la proximité de centres universitaires. En réponse à cet argument, j'ai suggéré que des centres universitaires comme ceux de Montréal, Trois-Rivières et Québec peuvent très bien remplir cette condition", de préciser M. Tremblay.

"MM. Leman et Culver ont

accepté de retenir ma suggestion et de la soumettre au conseil d'administration de l'Alcan. Ils ont également accepté de communiquer avec mon ministère au cours des prochaines semaines afin de l'aviser de la décision du conseil d'administration de la compagnie", d'ajouter le ministre.

Bien qu'il n'ait obtenu aucune promesse formelle des deux dirigeants de l'Alcan, M. Tremblay a déclaré à la presse qu'il demeurait très optimiste quant à la possibilité de voir l'Alcan relocaliser son centre de recherches au Québec. Une chose est cependant certaine: Jonquière perdra le centre de recherches et ses quelque 135 emplois.

Les lois sur la concurrence en voie d'être modifiées

OTTAWA (PC) — Dans un mémoire présenté au comité sénatorial des banques, l'Imperial Oil a signalé, hier, que les modifications proposées aux lois sur la concurrence donneraient trop de pouvoirs à un petit groupe de fonctionnaires.

En vertu de ces change-

ments, un procureur serait chargé de soumettre des preuves d'infraction au ministre de la Justice et une règle aurait pour tâche d'émettre des ordonnances sur les fusions entre compagnies.

Selon l'Imperial Oil, une telle façon d'agir fe-

rait de ce procureur le plus puissant fonctionnaire du pays, pouvant diriger l'industrie et le commerce.

M. D.H. MacAllan, vice-président des affaires des compagnies, a fait remarquer que l'absence d'appel, dans la loi, n'amélior-

ait pas la situation.

On lui a rapporté, a dit M. MacAllan, que le procureur pressenti, Me Robert Bertrand, avait déclaré qu'il ne se servirait de ses pouvoirs qu'avec modération, mais qu'arrivera-t-il dans le cas de son successeur?

Tréco négocie en Algérie

par Gilles PEPIN
 du bureau du Soleil

LEVIS — Tréco Inc., de Saint-Romuald, négocie des contrats à l'exportation pour un montant global d'environ \$30 millions.

Dans un communiqué remis à la presse, le président et chef de la direction de l'entreprise, M. Camille Lacroix, a mentionné que ces contrats devraient être conclus durant le mois de juin.

Mais c'est absolument tout ce que le président Lacroix a accepté de révéler, reportant la divulgation des détails pour "après les négociations".

Un associé de M. Lacroix, M. Jean Fournier, a cependant confié au SOLEIL, hier, qu'il ira lui-même conclure ces négociations. Il s'embarquera pour l'Algérie, en fin de semaine, pour être de retour au Québec le 24 juin.

Rappelons qu'en février dernier, Tréco a négocié une entente de quelques millions de dollars avec un pays du

Moyen-Orient pour la construction d'une usine de locaux préfabriqués (maisons, maisons mobiles et camps industriels). M. Lacroix avait alors déclaré que d'autres contrats très intéressants étaient en voie de négociation à l'étranger.

Quant à l'Algérie, comme le Sénégal, ces pays connaissent déjà les habitations construites par cette entreprise québécoise de plus de 500 employés pour en avoir eux-mêmes importées, ces dernières années.

Pour Tréco, qui fabrique aussi des meubles et des

maisons mobiles, les ventes ont totalisé \$20,4 millions, en 1976. L'exportation représentait déjà une bonne part de son marché.

BUREAUX A LOUER

- Edifice du Boulevard, 350 est, boul. Charest (coin Dorchester), Québec.
- 3,000 à 4,000 pieds carrés à louer en partie ou en totalité
- occupation mai ou juin 1977
- bâtisse de qualité, stationnement disponible
- Information: Jacques Lachance - 653-0556

Philip Cutler C.R., LL.D.

Code du travail du Québec

annoté/comparé formulaire

Edition complètement révisée. 586 pages.

Analyse approfondie des lois de relations du travail et de leurs modifications à date. Plus une étude de l'application de 250 causes additionnelles.

RELATIONS INDUSTRIELLES, VOL. 31, NO 3

< Au fait, l'auteur ne s'est pas contenté d'une simple réédition. Utilisant la même méthode, il a révisé complètement son ouvrage et l'a remis à jour en tenant compte de tous les développements juridiques. Aussi on y trouvera une étude des lois suivantes: Loi de la fonction publique, Loi sur les relations du travail dans l'industrie de la construction, Loi sur la mise en tutelle de certains syndicats ouvriers. Lui visant à assurer les services de santé et les services essentiels en cas de conflit de travail. Dans une dernière partie, l'auteur présente une cinquantaine de formules destinées à aider la préparation de demandes, contestations, requêtes et avis au Tribunal du travail, aux cours, administrateurs gouvernementaux, commissaires-enquêteurs, conciliateurs.

RECENSIONS arbitres et parties à la négociation relative à l'accréditation, le retrait d'accréditation, les négociations, la conciliation, l'arbitrage, les réclamations pour dommages ou pertes de salaire et les poursuites pénales.

< Tous ceux qui œuvrent dans les relations du travail seront reconnaissants à Me Cutler de leur avoir encore une fois fait bénéficier du fruit de sa vaste expérience et de sa compétence reconnue. La seconde édition de son ouvrage indispensable est sûrement appelée à une aussi large diffusion que la première.

Gerard DION

Les Livres Tundra, 1374 ouest, rue Sherbrooke, Montréal, Québec H3G 1J6

Veuillez expédier exemplaires de l'édition révisée du CODE DU TRAVAIL DU QUÉBEC par Philip Cutler, c.r., LL.D., à \$30,00 l'exemplaire. Ci-joint chèque au montant de \$.....

NOM: _____

ADRESSE: _____

QS

Une firme de Montréal à Moncton

FREDERICTON (PC) — Le ministre néo-brunswickois du Développement provincial a annoncé, hier, qu'une société montréalaise avait soumis une demande à la Commission canadienne du contrôle de l'énergie atomique pour construire une usine de carburant nucléaire à Moncton.

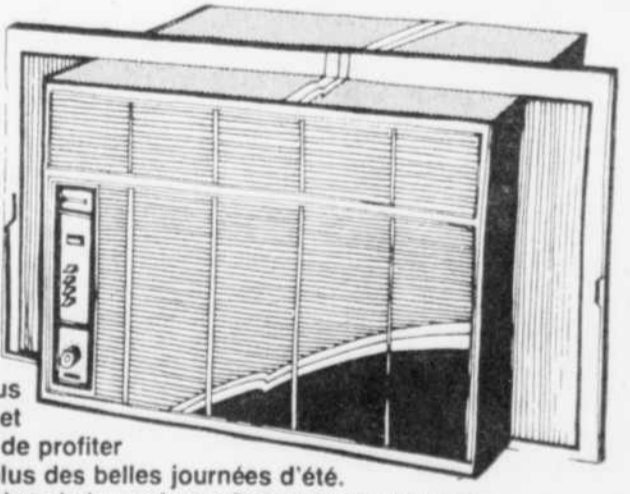
M. Gerald Merrithew a précisé que le tiers de la production irait à la centrale que l'on bâtit actuellement près de Saint-Jean, au Nouveau-Brunswick, et le reste à d'autres centrales canadiennes.

L'usine, qui se servira d'oxyde d'uranium, embauchera 70 ouvriers au début et plus de 200 au début des années 80.

Le personnel de la compagnie Combustion Engineering-Superheater devra être bilingue et il sera formé à Sherbrooke, dans les Cantons de l'Est.

LA CLIMATISATION

Est-ce parce que nous avons traversé un hiver rigoureux qu'il nous faut suffoquer de chaleur cet été? CASTEL croit au confort estival. Un climatiseur de fenêtre CASTEL vous aidera à dormir toutes vos nuits, profondément, paisiblement. Une atmosphère rafraîchie vous permettra de mieux travailler et de mieux relaxer, bref de profiter encore plus des belles journées d'été. Dans les grandes chaleurs, le confort reste de rigueur! Pour de l'air frais, appelez-nous à 688-8110.



CASTEL



CASTEL
 "L'HOMME AU CAMION VERT"

Vente et location:
 QUEBEC: 688-8110
 RIMOUSKI: 723-5815
 Magasin à Place Fleur-de-Lys

NOMINATION A LA BANQUE ROYALE



Rowland C. Frazee

Le Conseil d'administration de la Banque Royale du Canada annonce l'élection de Monsieur Rowland C. Frazee au poste de président de la Banque. M. Frazee, qui assume actuellement la fonction de vice-président exécutif et directeur général en chef, occupera son nouveau poste à compter du 1er juillet. Monsieur W. Earle McLaughlin, pour sa part, assumera la fonction de président du Conseil et chef de la direction.

Des déclarations ont pu nuire au Québec

MONTREAL (PC) — A la surprise de beaucoup, le ministre fédéral de l'Expansion économique régionale (MEER), M. Marcel Lessard, a déclaré que les déclarations de certains de ses collègues depuis le 15 novembre avaient pu nuire à l'économie du Québec.

Lors de la conférence de presse qui a suivi l'annonce de la désignation de Montréal comme zone spéciale, M. Lessard a en effet déclaré qu'il ne tenterait pas de "départager en pourcentage les responsabilités respectives de l'économie mondiale et de la situation politique".

Face toutefois aux déclarations fédérales sur l'incertitude au Québec et aux dénégations québécoises ultérieures contre les "terroristes fédéraux" qui nuisent à l'économie du Québec, M. Lessard a exprimé le point de vue suivant: "Nous acceptons une part des responsabilités".

En ce qui concerne ses propres déclarations à propos des sièges sociaux ayant fui le Québec, sièges qui ont été révélés par la grande majorité de ceux d'entreprises dormantes et inopérantes, M. Lessard a expliqué que les journalistes avaient amplifié ses déclarations.

"Plus tard, j'ai nuancé mes déclarations et ajouté qu'il ne fallait pas seulement tenir compte des sièges sociaux qui partent mais aussi de ceux qui ne viennent pas."

AVIS DE NOMINATION



M. Benoit Castel

L'Union Canadienne, Compagnie d'Assurances annonce la nomination de Monsieur Benoit Castel au Conseil d'Administration.

Docteur en Droit de l'Université de Strasbourg, Monsieur Castel est Secrétaire Général de la Mutuelle Générale Française Accidents du Mans, France.

La marque Westinghouse: fin de la controverse

Westinghouse Electric Corporation de Pittsburgh, USA, a donné à WCI Canada Ltée la propriété et tous les droits d'utilisation de la marque de commerce "Westinghouse" pour les appareils ménagers au Canada, à compter du 1er juillet 1977. C'est ce qu'a récemment déclaré M. P.F. Salipante, président du conseil de WCI Canada Ltd.

Ce qui veut dire que WCI Canada est la seule compagnie à approvisionner le marché canadien en appareils ménagers de marque Westinghouse ou encore de marque White-Westinghouse, même si les installations de fabrication d'appareils ménagers appartenant précédemment à Westinghouse Canada ont été intégrées dans une nouvelle compagnie canadienne, CAMCO, qui intègre également la division

canadienne d'appareils ménagers de General Electric et la compagnie GSW Ltée.

En d'autres termes, les produits de marque Westinghouse sont et seront vendus exclusivement par les détaillants de la ligne de produits White-Westinghouse, lesquels sont manufacturés par ou pour WCI Canada Ltée.

Par contre, CAMCO a décidé de relancer sur le marché une nouvelle marque de produits, soit "Hot Point", pour remplacer la perte du droit d'utiliser au Canada la marque Westinghouse. Si CAMCO ne peut utiliser

cette dernière marque, c'est parce que Westinghouse USA a vendu à la fois sa division d'appareils ménagers à White Consolidated USA et le droit d'utiliser la marque Westinghouse.

ON se rappellera que WCI Canada s'est vu refuser par l'Agence canadienne d'examen de l'investissement étranger le droit d'acquérir les installations canadiennes de fabrication d'appareils ménagers Westinghouse, le gouvernement fédéral préférant voir passer lesdites installations entre les mains d'une compagnie canadienne.

NOMINATION A LA BANQUE PROVINCIALE



Monsieur Renaud Nadeau

Monsieur Gilles Mercure, vice-président, International, annonce la nomination de monsieur Renaud Nadeau au poste de directeur du service de Planification et Développement des Ressources Humaines. Monsieur Nadeau était auparavant directeur adjoint du service du Personnel.

Les assureurs-vie du Bas Saint-Laurent dénoncent une proposition de Macdonald

par J.-Claude PAQUET du bureau du Soleil RIMOUSKI — L'Association des assureurs-vie du Bas Saint-Laurent s'élève contre certaines propositions budgétaires du ministre fédéral

des Finances, M. Donald Macdonald, et en vertu desquelles le fisc préleverait un impôt sur les montants d'assurance laissés aux survivants.

rence de presse tenue hier à Rimouski, M. Fernand Morin, président de l'Association des assureurs-vie du Bas Saint-Laurent, a expliqué que l'Association des assureurs-vie du Canada a déjà présenté un mémoire au ministre des finances afin qu'il retire cette proposition budgétaire, mais que l'Association du Bas Saint-Laurent est la première à saisir la population de cette affaire.

Il s'agit, dit M. Morin d'un problème tellement technique qu'il a échappé à l'attention même des assureurs, et à plus forte raison du public en général. Mais dans les faits, a-t-il précisé, le gouvernement se propose de frapper d'impôt les veuves et les enfants et ce justement au moment critique d'un décès, alors qu'ils se verraient amputés de sommes que le défunt avait prévues pour assurer leur sécurité matérielle.

prestation consécutive au décès serait imposable.

Cette même assurance prise à l'âge de 20 ans avec décès à 73 ans verrait 21,2% de la prestation imposable, et dans le cas d'une assurance avec participation, 59% de la prestation serait imposable, et la même police, dans le cas d'une femme qui atteindrait l'âge d'espérance de vie de 78 ans, 74,5% de la prestation consécutive au décès serait imposable.

Pressions à faire

Devant cette imposition des gains sur police au décès, l'Association des Assureurs-Vie du Bas Saint-Laurent recommande à tous les citoyens assurés, c'est-à-dire la majorité des gens, d'exercer des pressions auprès de leur député, afin que ces articles soient retirés.

Jusqu'à présent, seul le député Eudore Allard, du comté de Rimouski s'est levé en Chambre pour exprimer son opposition, mais il n'est pas parvenu à obtenir le consentement unanime des députés.

M. Morin a expliqué que ce n'est pas par intérêt personnel que les assureurs se portent à la défense des assurés, puisque le projet de loi n'affecte en rien les recettes de ces derniers ou des compagnies d'assurances. Mais nous voyons là, disent les assureurs, un procédé subtil de la part du gouvernement d'acquérir de nouveaux points d'impôt tout en évitant la contestation puisqu'il s'agit de questions techniques capables d'échapper au public en général.

L'Association des assureurs-vie du Canada affirme que l'exemple utilisé par le ministre des finances n'est pas caractéristique, puisqu'elle est basée sur une assurance vie entière sans participation de \$25.000 émise alors que le souscripteur avait 30 ans et qui décède à 70 ans. Cet exemple indique que 4,4% seulement de la

Bélanger, Chabot & Associés et Hickling-Johnston Limitée ont le plaisir d'annoncer la formation d'une nouvelle compagnie Bélanger, Chabot, Hickling, Johnston Inc.

Cette nouvelle société offrira des services complets de consultation en ressources humaines avec spécialisation dans le recrutement des cadres.

Bélanger, Chabot & Associés est une société de conseillers en administration qui fait partie du groupe Raymond, Chabot, Martin, Paré & Associés, comptables agréés. Hickling-Johnston Limitée est une autre société qui agit comme conseiller auprès des secteurs industriel et gouvernemental et des organismes sans but lucratif.

Bélanger Chabot Hickling Johnston inc.

Conseillers en Administration

Bureau 1280, Place du Canada Montréal, Québec H3B 2N2 (514) 871-8931

PENSEZ-Y

Aux propriétaires d'entreprises: je suis retraité avant l'âge, 25 ans d'expérience à mon compte, je vous offre mes services à prix raisonnable. Écrivez à:

DEPT 8789, LE SOLEIL

LA COUR SUPREME DE L'ONTARIO

RE: Programme de Fonds de Placement I.O.S. (Lexington)

Par ordonnance de la Cour Suprême de l'Ontario, ces présentes signifient à toute personne ayant un intérêt ou un placement en "Lexington Research Fund, Inc., fait par l'intermédiaire d'un PROGRAMME DE PLACEMENT I.O.S. qu'on adressera une requête à la Cour Suprême de l'Ontario, à Osgoode Hall, dans la ville de Toronto, le mercredi 6 juillet 1977, pour une ordonnance autorisant le fiduciaire (Public Trustee) à chercher et à prendre livraison de certains certificats d'actions actuellement détenus par la Banque de New York en tant que gardien desdits certificats, étant des certificats d'actions de Lexington Research Fund, Inc., servant de base à certains desdits investissements. Ce Trust aura comme raison d'être de distribuer des actions de Lexington Research Fund, aux personnes qui en ont le titre en équité, après paiement ou provision pour les frais et dépenses de ce Trust, ou afférents à tel Trust, de sorte que lesdites personnes puissent posséder et négocier lesdites actions.

Ces présentes signifient que la Cour a désigné M. Peter White, Q.C. à représenter, pour les besoins de ladite requête, toute personne détenant desdits investissements. De plus, ces présentes signifient qu'on pourra se renseigner à propos de ladite requête en s'adressant à Gardiner, Roberts ou à M. Peter White, Q.C., c/o Messrs. Osler, Hoskin & Harcourt, 66th Floor, P.O. Box 60, First Canadian Place, Toronto, Ontario, Canada, M5X 1B8. Télex No. 06-23457. Daté à Toronto, le 10 juin, 1977. GARDINER, ROBERTS, 120 ADELAIDE STREET WEST, TORONTO, ONTARIO, CANADA. TÉLÉX NO. 06-23454. Avocat du Fiduciaire.

Création d'un office pour le poulet de grill

Le ministre de l'Agriculture Eugene Whelan, a annoncé que le cabinet a approuvé en principe la création d'un office de commercialisation pour le poulet à griller.

La décision du cabinet est basée sur les conseils d'experts et sur les recommandations que le Conseil national de commercialisation des produits de ferme (CNCPPF) a présenté à M. Whelan. Le CNCPPF a tenu des audiences publiques en novembre dernier sur la possibilité de création d'un tel office.

La décision du cabinet permet à M. Whelan d'entamer les négociations avec les provinces et le secteur pour la formation d'un office tel que proposé.

La création d'un office de commercialisation du poulet à griller porterait à trois le nombre des offices nationaux de commercialisation, puisqu'il existe déjà un office de commercialisation pour les oeufs et un autre pour le dindon.

"Je suis très satisfait de la décision du cabinet, a déclaré M. Whelan. Nous espérons pouvoir très bientôt mettre sur pied ce nouvel office de commercialisation pour que les producteurs puissent profiter le plus vite possible des avantages d'une mise en marche ordonnée, et les consommateurs, d'approvisionnements stables à des prix raisonnables."



LE GOÛT DES AFFAIRES

Comment reconnaître le bon conseiller?

"Le goût des affaires": tel est le titre d'une série d'émissions télévisées, produites par la Banque fédérale de développement, diffusées le dimanche matin à Télé-4, et d'une série d'articles publiés le samedi dans LE SOLEIL. Tous les jeudis, dans LE SOLEIL, des membres de Price Waterhouse et Associés, conseillers en administration, répondent aux questions nous parvenant par écrit au SOLEIL, ou par téléphone, après l'émission le dimanche, à midi, au numéro 692-3040.

par Denis BRULOTTE

Question: Pourriez-vous élaborer sur la façon d'obtenir de l'information auprès des clients; j'ai déjà essayé cela sans trop de succès.

Réponse: On peut s'adresser à un client soit à son domicile, soit lorsqu'il vient transiger avec l'entreprise. Dans le premier cas, il faut choisir le moment avec soin: les personnes visées doivent avoir des chances suffisantes de s'y trouver mais il faut au minimum inter-férer avec leurs activités (repas, hobbies). Les gens, en général, n'aiment pas lire et comprendre des questionnaires; la chaleur d'un contact humain suscitera une bien meilleure collaboration.

Si l'on s'adresse aux clients sur les lieux de l'entreprise, on pourra offrir un petit rabais sur la transaction pour mieux disposer le client à participer à un sondage. Il faut se garder, cependant, de mettre l'interlocuteur dans une situation où il est plutôt incité à louer ou à encourager. Le compliment fait plaisir mais la critique est plus utile.

On peut envisager un sondage auprès des clients de multiples motifs: identifier les lacunes de l'entreprise qui éloignent les clients, évaluer le marché pour un nouveau produit, évaluer les résultats d'une récente campagne de publicité. Dans tous les cas, le sondage auprès du public, surtout en dehors des lieux de l'entreprise, est

une occasion de publicité en soi car c'est une occasion de dire: "Je suis en affaires dans tel domaine, à telle adresse...". Si le contact avec le client actuel ou potentiel est bien usé, celui-ci en conserve une impression favorable même s'il a été un peu dérangé.

Question: Pourriez-vous donner quelques exemples de conseils que les fournisseurs offrent?

Réponse: On peut prendre l'exemple de certaines compagnies d'assurance qui ont mis au point, à l'intention des postes d'essence, un manuel de tenue de livre tout à fait adapté à ce genre de commerce. Avec cet outil, le propriétaire peut, avec le minimum d'assistance professionnelle, avoir des livres tout à fait à l'ordre, calculer facilement ses coûts de revient ou réviser ses états financiers.

Le produit résulte de recherches élaborées et est utilisé en un grand nombre d'exemplaires. Il y a peu de chances qu'un individu pourrait faire mieux à meilleur compte.

Comme autre exemple, on peut citer le commerce d'alimentation où les grandes maisons ont établi diverses normes permettant de contrôler l'efficacité et la rentabilité d'un établissement: ventes par pied carré de plancher, ventes par rapport à l'inventaire, exploitation de l'espace de tablettes, etc. Si vous dirigez un commerce d'épicerie et que vous ne faites pas partie d'une chaîne, peut-être le voisin de vo-

tre beau-frère, dans une autre ville, en fait-il partie...

Question: Comment évaluer si une personne, comptable, courtier en assurance, membre du conseil d'administration, collègue dans les affaires, peut être un bon conseiller?

Réponse: Le bon conseiller, c'est d'abord celui que l'on comprend. Le chef d'entreprise ne devrait pas faire affaire avec quelqu'un qui ne parle pas son langage, avec qui il ne se sent pas à l'aise et, surtout, il ne devrait pas se sentir inférieur de ne pas être tout à fait familier avec le jargon des spécialistes. Encore moins devrait-il viser à les maîtriser tout parfaitement.

Le deuxième aspect à considérer, c'est l'attitude qu'une personne adopte lorsqu'on lui demande son opinion: est-ce qu'elle dira franchement ce qui lui paraît devoir être amélioré, tout en mettant de l'avant des idées pour ce faire, ou sera-t-elle plutôt portée à vous plaire pour que vous soyez disposé favorablement à faire des affaires avec elle?

Ensuite, la personne de qui vous prenez des suggestions doit être d'une honnêteté sans reproches. Ses recommandations ne doivent être influencées par aucun autre intérêt que le vôtre; les expertises sur lesquelles elle prétend baser ses recommandations doivent être authentiques.

(Collaboration spéciale)

Advertisement for Wood Gundy Limited, featuring a 10% interest rate and contact information for Michel Bourbeau and Jacques Arsenaud.

NOUVELLE SOCIETE D'AVOCATS



L'honorable JEAN LESAGE, C.P., C.C., C.R., LL.D. Me René PAQUET, B.A., LL.L. Me Jules LESAGE, B.A., LL.L. Me Luc PARADIS, LL.L. Me Bertrand ROY, LL.L.

sont heureux d'annoncer qu'ils exercent maintenant leur profession d'avocat en société sous le nom de: LESAGE, PAQUET & LESAGE, AVOCATS ET PROCUREURS, à Place de la Capitale, au 150 est, boulevard St-Cyrille, suite 1800, Québec, P.Q. G1R 2B2.